

Dimanche 12 janvier 2014

LETTRE OUVERTE à :

Monsieur le Président de la République française,

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Chers hommes et femmes bien pensants des soit-disant « Valeurs de la République » et de la « Dignité Humaine »,

Cher Monsieur Bernard Henri-Levy,

Cher Monsieur le Président du CRIF,

Cher Monsieur le Président de la LICRA,

Mesdames et Messieurs les Maires de France,

Chers concitoyens,

En dehors du fait que nous avons assisté ces derniers jours à une véritable et scandaleuse mascarade électorale et à un affolement gouvernemental bafouant ouvertement et sans vergogne les fondements constitutionnels de la Liberté - notamment de la liberté d'expression - nous constatons avec non moins d'affolement et de désespoir comment, sous le prétexte de préservation de la dignité humaine, un homme de spectacle se retrouve systématiquement et exponentiellement sali, bafoué et poursuivi avec acharnement par les officiels, les médias, et les puissants lobbies dictant dans l'ombre la conduite à tenir aux pantins que nous avons pour hommes d'État.

Certains d'entre-eux, extrêmement puissants et influents, ne supportent pas d'être montrés du doigt ni même critiqués au travers de personnages de théâtre : le CRIF, la LICRA, certaines associations juives ... (source AFP) : « Les associations juives, "décues" par la décision de la justice d'autoriser le polémiste Dieudonné à se produire, ont appelé jeudi à des rassemblements et ont exprimé leurs craintes "pour la vie des enfants" de la communauté. »

L'humour de Mr. Dieudonné est pour le moins caustique, il est vrai. Il choque les consciences et force à réfléchir. Mais c'est ce qui devrait définir l'humour digne de ce nom. L'exercice d'humour « potache » et « gentillet » n'apporte rien à la société. Elle la divertie, certes, mais elle l'endort. Certains hommes d'exception, décriés à leur époque (puis plébiscités hypocritement à la fin de leur vie ou après leur mort), ont fait les frais d'un discours par trop subversif ou engagé, humoristique ou non.

Pour n'en citer que quelques-uns : Coluche, Zola, Chaplin...

Cela est bien dommage, car l'auto-dérision et le rire sont essentiels à la réflexion, à la prise de recul et à la constitution d'un état digne de ce nom.

Les rois de l'époque l'avaient si bien compris qu'ils utilisaient les talents polémiques et discursifs des « fous du Roi ». Ils étaient la soupape nécessaire à une gouvernance équilibrée et au bien-être du peuple.

Monsieur Dieudonné n'est pas plus antisémite que les actuels (ou passés) hommes d'État français ne sont honnêtes et respectueux de leurs compatriotes et électeurs.

Avec talent et panache, il campe des personnages hauts en couleur qui représentent toute l'ignominie du monde; ignominie que ses personnages montrent du doigt et condamnent. Il l'a lui-même dit un jour, au cours de l'un de ses spectacles ; je cite : « ... si vous croyez que c'est facile de jouer des personnages aussi cons... »).

Tous les pays, les dictateurs, les ignobles de notre belle planète sont l'objet de railleries et se font humoristiquement fustiger, y-compris les dirigeants sionistes de l'Etat d'Israël. Et c'est justice. Non seulement ils ne méritent que ça, mais tout à chacun à le droit inaliénable, en France et jusqu'à preuve du contraire, de s'exprimer !

Beaucoup, chez les personnes de confession juive orthodoxe, sont de l'avis que l'État fantoche d'Israël (et construit de toutes pièces par les Etats-Unis) ne mérite que la critique.

Ils n'hésitent pas à organiser de régulières et importantes manifestations pour exprimer leur point de vue, on ne peut moins légitime (source : manifestations juives orthodoxes à New-York contre l'Etat d'Israel - <http://www.jwek.com/wp-content/uploads/2013/06/Manifestation-%C3%A0-New-York-contre-le-Sionisme-le-9-juin-2013.jpg>)

* * *

Aujourd'hui plus que jamais, et parce-que cela sert le Capital et de puissants lobbies, on préfère – au travers d'une insupportable campagne d'intoxication politico-médiatique - convaincre les français que Monsieur Dieudonné est purement et simplement « antisémite ».

On le diabolise et l'on amalgame volontairement antisionisme et antisémitisme pour choquer la conscience collective et pour faire que le peuple français rejette un homme de spectacle devenu par trop corrosif et clairvoyant.

Il met, au travers de ses personnages, le doigt sur une vérité (des vérités) que le (les) gouvernement(s) nous cache(nt) : malversations financières et politiques, abrutissement de la population, génocides et attentats planifiés, guerres déclenchés (pour les ressources, notamment pétrolières), mensonges aux concitoyens, fuite devant les prises de responsabilité... La liste est malheureusement longue.

Monsieur Dieudonné campe des personnages qui disent, montrent du doigt, caricaturent, outrancient et critiquent. Cela déplaît...

Alors on frappe ; l'on se dépêche d'interdire un spectacle d'humour par anticipation et via le Conseil d'Etat (à la solde du gouvernement), en référé et en trois heures de temps ; en prenant bien soin d'éloigner l'avocat de Mr. Dieudonné pour qu'il ne puisse surtout pas consulter les membres du Conseil d'État préalablement à leur décision.

C'est purement scandaleux !

À ce jeu là, le grand homme de Lettres et d'Humour qu'était Pierre Desproges serait aujourd'hui également bafoué, sali et interdit par le Conseil d'État ! Et que dire de Coluche, qui avait déjà à l'époque reçu des menaces de mort du gouvernement français...

On peut également s'en prendre de manière globale à la culture, interdire des livres, des chansons, des poésies, des films, des affiches, des couvertures de magazines ou d'albums de musique... Pourquoi pas ? Et sous l'égide de la dignité humaine par surcroît !

N'est-ce pas ainsi que procède tout régime fasciste ou totalitaire ? En commençant par prendre le contrôle des médias, en s'en prenant à la culture ? En désinformant la population, en lui mentant, en lui servant de perpétuelles fadaïses médiatiques (jeux télévisés navrants, émissions voyeuristes, télé-réalité impressionnante de bêtise et de vulgarité, séries télévisées à n'en plus finir, violence, sexe, foot, spots publicitaires permanents...)

Bref, tout un palmarès stupéfiant de stupidité et d'abrutissement ! L'idéal pour transformer son concitoyen en mouton lobotomisé. L'idéal pour les urnes !

Voilà où nous en sommes. Au cœur d'une France où les médias, les financiers et les lobbies dirigent (comme ils dirigent le monde) et transforment notre patrie en un ramassis d'ignares pour conserver le pouvoir.

* * *

Alors, Mesdames et Messieurs les dirigeants et décisionnaires, Monsieur le Ministre de l'intérieur, lorsque l'on se vante, avec fausse modestie, d'une « victoire » qui n'est pas la sienne propre mais celle de la République, nous, vos électeurs et compatriotes, ne voyons qu'une mascarade et une manipulation électorale de plus allant à l'encontre des fondements de notre Constitution Française : Liberté, Égalité, Fraternité.

Monsieur Dieudonné est un « citoyen du monde » (pour le paraphraser) et se bat depuis des années contre les malversations, le mensonge, la violence, les financiers, la bêtise, et j'en passe...

Il l'a toujours crié haut et fort. Nous sommes de son côté et nous battons pour que les manipulateurs et les gourmands du pouvoir ne détruisent pas ce que nous avons de plus cher : La Liberté.

Si la population française cautionne aujourd'hui ne serait-ce qu'une once de ce pitoyable spectacle de linchage d'un homme parce-que son humour est trop caustique, alors je terminerai par ce que la sénatrice Amidala exprime, dans une phrase prémonitoire écrite par Georges Lucas (cinéaste de son état) - et qui n'aurait pas pu mieux illustrer ce à quoi nous assistons ces derniers jours :

« **Voilà comment disparaît la liberté ; sous un tonnerre d'applaudissements !** ».

I.V.S. C.R.

(PS : Une précision, concernant la composition du Conseil d'État, et pour corriger les dires mensongers de notre chère Ministre de la Culture, Madame Aurélie Filipetti, qui affirme sur BFM-TV lors d'une interview téléphonique que « le Conseil d'Etat est une entité totalement objective, composée de juges et de magistrats, et totalement indépendante du gouvernement » :

Le **Conseil d'État** français est une [institution publique](#) créée en 1799 par [Napoléon Bonaparte](#) dans le cadre de la [constitution de l'an VIII \(Consulat\)](#). Il siège au [Palais-Royal](#) à [Paris](#) depuis 1875 (source : Wikipédia).

Les membres du Conseil d'État, environ 350 dont environ 80 en détachement, forment un [corps de fonctionnaires](#) comportant plusieurs grades¹⁶ :

- un [vice-président](#) ; des présidents de section ; des [conseillers d'État en service ordinaire](#) ; des conseillers d'État en service extraordinaire ; des maîtres des requêtes ; des maîtres des requêtes en service extraordinaire ; des auditeurs de 1^{re} classe ; des auditeurs de 2nd classe

(source : Wikipédia)

Depuis la constitution de la 5ème République (1958), **le président du Conseil d'État est le Premier ministre ou le ministre de la Justice**. Juridiquement, les membres du Conseil d'État ne sont pas des magistrats mais des fonctionnaires au service de l'état. Le gouvernement peut nommer des conseillers d'État parmi des personnalités choisies.

Depuis 2012, les membres du Conseil d'État peuvent être nommés pour quatre ans par le vice-président. Ils sont choisis parmi certaines catégories de hauts fonctionnaires français ou européens. Face à la justice, les membres du Conseil d'État bénéficient de la même immunité que les parlementaires : les poursuites doivent être autorisés par le Conseil... La boucle est bouclée.)